

POUR UN SYSTÈME OLYMPIQUE PLUS INCLUSIF

Une des premières missions des Jeux olympiques, tous les quatre ans, et du Comité international olympique (CIO), toute l'année, est de mettre en valeur le sport intègre. Mais le sport a beaucoup évolué depuis Coubertin. Et les Jeux doivent inévitablement s'adapter pour rester uniques et gérables. C'est un des objets de l'« Agenda 2020 » initié par le CIO.

Il faut désormais parler des sports plutôt que du sport. Il existe plus de cent quarante « disciplines » sportives organisées dans le monde et de nouvelles sont créées régulièrement depuis les années 1970. Une quarantaine de disciplines seulement sont présentes aux Jeux d'été sans qu'il soit possible d'augmenter significativement ce nombre au risque de rendre les Jeux encore plus difficiles à organiser et gérer. Il faut

existantes seraient plus intégrées dans le système olympique : les paralympiques (pour les athlètes handicapés), les universiades (pour les moins de 23 ou 25 ans d'âge, M23-25), les Jeux de la jeunesse (à réserver aux M17), peut-être même les Masters Games (pour les athlètes seniors) ou les Jeux des écoliers (pour les M14). Les sportifs populaires peuvent déjà, chaque année, participer à la Course de la journée olympique (qui existe dans de nombreux pays depuis 1983) et qui resterait organisée au niveau national.

Ces compétitions intégrées porteraient toutes l'appellation olympique et s'échelonnent habilement pendant les quatre ans de l'Olympiade, selon un calendrier à élaborer qui culminerait sur les Jeux olympiques (classiques, d'hiver, de printemps et d'été). Cela rendrait ces compétitions réservées aux plus jeunes plus attractives, capables de générer des ressources financières pour leur organisation et, surtout, maintiendrait vivante l'idée olympique toute l'année. Cela permettrait aussi à certaines villes de candidater et d'organiser plus facilement ces épreuves olympiques.

“ Le système olympique fait aujourd'hui face à une concurrence importante de la part d'autres jeux multisports. Il doit réagir en conséquence pour préserver le caractère unique des Jeux. ”

donc envisager de créer une nouvelle édition des Jeux : les Jeux olympiques du printemps qui seraient, comme les World Games actuels, réservés aux sports non olympiques (et qui seraient organisés l'année entre les Jeux d'hiver et d'été), ou alors accepter aux Jeux d'hiver, dont le programme est léger, des sports qui ne sont pas pratiqués sur la neige ou la glace comme le propose le cyclisme sur piste (en modifiant la Charte olympique).

Mais il faut aussi être le plus inclusif possible pour tous les sportifs et athlètes du monde entier, de la base à l'élite. Les Jeux (classiques) resteraient bien sûr destinés aux sportifs d'élite, mais des compétitions

Mais pour maintenir le caractère unique des Jeux, il ne faut pas miser seulement sur le sport mais aussi sur les quatre autres dimensions des Jeux qui les rendent si attractifs : les cérémonies, la culture, le relais de la flamme et les sites publics musicaux (*live sites*). Ces dimensions font appel à d'autres ressorts que le sport et intéressent de plus en plus de personnes, notamment des jeunes et autres publics moins touchés par le sport de compétition. Là encore, les Jeux (classiques) et d'autres Jeux multisports font déjà appel à ces puissants ressorts. Par exemple, les Jeux de la jeunesse et les Jeux de la francophonie insistent sur la culture et l'éducation. La plupart des jeux multisports organisent des relais. Des concerts musicaux accompagnent de plus en plus les événements sportifs (le Super Bowl par exemple).

C'est au prix de ces modifications importantes que les Jeux resteront uniques. Comme dans l'entre-deux-guerres, le système olympique fait aujourd'hui face à une concurrence importante de la part d'autres jeux multisports. Il doit réagir en conséquence pour préserver le caractère unique des Jeux (tout en travaillant à leur « gérabilité »). ■



BIO EXPRESS



**JEAN-LOUP
CHAPPELET**

Directeur de l'IDHEAP 2003-2011
Professeur ordinaire à l'université de Lausanne depuis 1993
Chef de projet chez KMPG Lausanne 1988-1992
Chef de département au Comité international olympique 1982-1987

PROFESSEUR À L'INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES
EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (IDHEAP)
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE